

## **Solaire thermique : “pas de retour à la croissance avant 2011”**

“En 2010, le marché solaire thermique français devrait continuer à bénéficier de la croissance du marché collectif, mais la relance du marché des particuliers est encore indéterminée. > C’est ce qu’estime une étude que vient de publier EurObserv’ER. < Un retour à la croissance passera nécessairement par une diminution sensible des prix >, ajoute EurObserv’ER, qui a calculé que le prix moyen d’un Cesi de 4,6 m<sup>2</sup> en France était passé de 5290 euros HT en 2005 à 6817 euros en 2008. L’étude juge le marché français “pas assez structuré” et l’ensemble de la filière solaire thermique “sujette à la spéculation de certains acteurs”, avec une “multiplication” des contre-références et un nombre insuffisant d’installateurs “bien formés”. Pour l’ensemble du marché solaire thermique de l’Union européenne, l’étude pronostique une “probable” baisse de 10% cette année, à 3,7 millions de m<sup>2</sup> de capteurs solaires. < La reprise de la croissance n’interviendra pas avant 2011, pense EurObserv’ER. Mais la perception de la technologie solaire thermique est de plus en plus favorable et le retour à une meilleure conjoncture devrait fortement relancer le marché qui, à terme, deviendra un marché de production de masse. >

## **Rénovation thermique : c’est plus efficace que le changement d’habitudes des ménages**

< Un gain significatif et rapide de la consommation d’énergie par les ménages semble davantage pouvoir être atteint à l’aide d’investissements dans les installations de l’habitation (chauffage, isolation) plutôt que par le changement des habitudes. > Telle est l’une des conclusions d’un rapport, que vient de publier le Commissariat général au développement durable. Le chauffage est l’usage énergétique dominant des logements, avec 70% de la consommation totale en 2007, poursuit le rapport, qui constate toutefois une baisse de 7% de la consommation d’énergie pour le chauffage depuis 2000. < Cette baisse est en partie imputable au renforcement de la réglementation thermique dans la construction neuve et aux travaux réalisés dans les logements existants, notamment grâce aux déductions fiscales >, analyse le rapport.

## **Rénovation: comment développer les travaux dans les copropriétés ?**

Afin de faciliter les travaux de rénovation thermique dans les copropriétés, un “audit 360°” est actuellement expérimenté dans des copropriétés d’Ile-de-France et du Rhône. Comportant à la fois une enquête auprès des copropriétaires et un diagnostic - notamment thermique - du bâtiment, cet “audit 360°” se présentera sous la forme d’un “rapport de synthèse global et complet de deux à quatre pages” proposant différents scénarios, plus ou moins ambitieux, de recommandations de travaux. Il pourra être réalisé, par exemple, par des cabinets d’architecture ou d’ingénierie. Mis au point dans le cadre du Chantier Copropriété du Plan Grenelle Bâtiment, l’“audit 360°” devrait devenir “banal” en France dans les deux ans, espère l’association Planète Copropriété. Lors d’une conférence de presse la semaine dernière, cette association a estimé que les audits énergétiques actuels “type Ademe” étaient “très faiblement déclencheurs de travaux” dans les copropriétés.

## **< La plupart des devis d’installateurs de PAC ne sont pas satisfaisants >**

En installation de pompes à chaleur, “il y a encore trop de charlatans”, s’insurge “60 millions de consommateurs” dans son dernier numéro. < Les PAC sont les premières installations vertes à alimenter le flux de plaintes de consommateurs que nous recevons >, ajoute notre confrère, qui vient de tester les devis de 24 installateurs de PAC : la plupart de ces installateurs ont été jugés “plutôt honnêtes et compétents” par la revue, qui, d’un autre côté, n’a accordé un “avis global acceptable” qu’à quatre de ces installateurs, un avis “non acceptable” à seize autres et un avis “à améliorer” aux quatre derniers. Dans nombre de ces 24 devis, la PAC prescrite apparaît sous-dimensionnée. Parfois, le devis est un “torchon”, “du travail d’amateur”, et la solution proposée est même quelquefois “techniquement impossible”, tandis que, par ailleurs, les garanties offertes “donnent des sueurs froides”, écrit “60 millions de consommateurs”. D’autre part, un seul des quatre installateurs, dont le partenariat EDF Bleu Ciel pu être avéré, a été considéré comme “bon” par notre confrère, un autre a été jugé seulement “moyen” et les deux autres franchement “mauvais”.

**EN BREF.** LE GROUPE WILO prévoit pour 2010 une croissance de son chiffre d’affaires “à un chiffre”. L’an passé, les facturations ont totalisé 926 millions d’euros (contre 977 millions en 2008 et 927 millions en 2007), avec un résultat opérationnel de 91 millions (contre 89 millions en 2008). Le groupe a investi 37,7 millions d’euros en R&D en 2009 (contre 34,5 millions l’année précédente).